

---

# LETTRE

DU PARLEMENT DE TOULOUSE

AU PARLEMENT DE BORDEAUX.

MESSIEURS,

Nous n'avons point été insensibles au coup d'autorité qui vous a transférés hors du lieu de votre Séance.

En vous opposant à l'exécution d'une loi non encore enregistrée, vous n'avez fait que suivre les maximes les plus incontestables de notre droit public, & vous n'aviez pas lieu d'attendre que des démarches aussi régulières pussent être calomniées auprès d'un Roi juste & bien-faisant.

Nous avons arrêté, MM. de lui représenter combien il est affligeant pour des Magistrats fidelles, de se voir exposés à encourir sa disgrâce par leur exac-

titude même à observer les ordonnances qui sont ses vraies volontés.

La vérité peut être obscurcie pour un temps, mais elle reparoît ensuite avec un nouvel éclat. Qui mieux que Vous, MM., saura la défendre contre les efforts de ses ennemis? Vous éprouvâtes, il n'y a pas long-temps, que les avenues du Trône ne lui sont point inaccessibles, & votre fermeté respectueuse la fit triompher de l'artifice & du mensonge.

En attendant les nouveaux succès que vous avez droit de vous promettre de la justice du Roi, vous remplissez la plus glorieuse fonction du Magistrat, celle de souffrir pour son devoir; & en donnant un grand exemple, vous trouvez déjà le prix de votre courage dans le témoignage de votre conscience, dans l'approbation des gens de bien & dans l'applaudissement des Peuples.

Nous sommes avec une ardeur fidelle & sincere,

MESSIEURS,

Vos Freres & bons Amis,  
LES GENS TENANT LA COUR DE  
PARLEMENT DE TOULOUSE.

Ce 30 Août 1787.



# RÉPONSE

DU PARLEMENT DE BORDEAUX

AU PARLEMENT DE TOULOUSE.

**M**ESSIEURS,

Après le bonheur de servir la Patrie & défendre ses droits aux dépens de sa propre liberté, il n'est point de sentiment plus doux, il n'est point de récompense plus flatteuse, que de recevoir des témoignages d'estime & d'affection de la part d'une Compagnie aussi respectable que la vôtre.

Animés du zèle du bien public, vous ne vous contentez pas, MM., d'assurer le bonheur d'une grande Province, vous voulez participer encore à celui que nous nous efforçons de procurer à nos Concitoyens.

Prendre en main la défense des lois & de la constitution de l'Etat, porter, en faveur des Tribunaux exilés, des réclamations aux pieds du Trône, invoquer la justice d'un Monarque surpris, mais bienfaisant, pour éviter des regrets à son cœur, c'est donner à la Nation une nouvelle preuve de votre Patriotisme & de vos vertus, c'est en même temps partager & encourager nos travaux.

Le pouvoir arbitraire vient dans ce moment de faire taire la loi...

Le Parlement ignore le sort qui l'attend; mais les événemens ne sauroient ébranler son courage. Son amour pour sa Patrie, son dévouement pour son Roi, sa reconnoissance pour vous, MM., seront des sentimens qui ne s'affoibliront jamais dans son cœur.

Nous sommes avec un ardeur fidelle & sincere.

MESSIEURS,

Vos Frères & bons Amis,  
LES GENS TENANT LA COUR DE  
PARLEMENT DE BORDEAUX.

Ce 5 Septembre 1787.